

Compte-rendu sommaire de la Séance du Conseil Municipal

Séance du 16 juin 2020 à 20 heures 30 minutes
salle des fêtes

Présents :

Mme BARRE-GIBON Adeline, M. BETTENCOURT Florian, M. BOUGUET Jean-Claude, M. BRUBION Alexandre, M. CHEMIN Marc, M. DEPORTE Eric, M. FOYER Patrice, M. HAUCHARD Guillaume, M. JOUEN Marcel, M. LEGRAND Alain, Mme MAGLOIRE Noémie, Mme PELEAU Sophie, Mme TERRIER Margot, M. TOURLAMAIN Dominique

Procuration(s) :

Mme BALETTE-SOUBLIN Christelle donne pouvoir à M. CHEMIN Marc

Absent(s) :

Excusé(s) :

Mme BALETTE-SOUBLIN Christelle

Secrétaire de séance : Mme TERRIER Margot

Président de séance : M. LEGRAND Alain

Le compte rendu de la précédente réunion ayant été joint à la convocation de celle-ci, aucune lecture n'est faite.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité des présents

Vote du Budget Primitif 2020

Monsieur le Maire, laisse Mme Nicole COUTURIER, Comptable du Trésor présenter le Budget Primitif 2020 comme suit :

Investissement : dépenses et recettes : 219 443 €

Fonctionnement : dépenses et recettes : 462 922 €

15 en exercice

14 Présents

15 suffrages exprimés

14 POUR

1 ABSTENTION (Adeline BARRE-GIBON, indique ne pas avoir de données de comparaison)

VOTE DES TAXES LOCALES

Monsieur le Maire propose les taux suivants :

Taxe Foncière Bâti : 26,04 % 89 499 €

Taxe Foncière Non Bâti : 39,62 % 24 049 €

Produit fiscal attendu : 113 548 €

Pour 2020, et afin de tenir compte de la réforme de la fiscalité directe locale et de l'absence de pouvoir de taux sur la taxe d'habitation, le produit attendu de la fiscalité directe locale sera calculé en excluant le produit prévisionnel de taxe d'habitation d'un montant de **90 561 €**

Du fait de la réforme de la fiscalité directe locale le taux de la taxe d'habitation est gelé à hauteur de celui appliqué en 2019 soit 15,86 %

Base d'imposition 571 000 € produit attendu : 90 561 €

A l'unanimité des présents les taux sont adoptés

Vote des Subventions 2020 pour les associations

Monsieur le Maire propose les montants suivants et explique la baisse pour certaines associations

Après consultation avec les Présidents des associations, et suivant la crise sanitaire dû au COVID 19 :

Le Comité des Fêtes, n'ayant pas de Fête de la Saint Barnabé, n'a pas jugé utile d'avoir une subvention cette année

Les Amis de Louvetot, ne faisant pas de voyage ou autre, demande la moitié de la subvention

La coopérative scolaire, Mme LUCE, Directrice n'organisera pas de voyages scolaires

Nom de l'association	Proposition 2020
Les amis de Louvetot	1 020€
FC LOUVETOT	1100 €
Comité des Loisirs	1 068 €
ACPG LOUVETOT	242 €
COOP. SCOLAIRE	5 122 €
Comité des Fêtes	00 €
ASS.FAMILLES NOMBREUSES	28 €
Amicale Pompiers Yvetot	28 €
Ligue contre le cancer	91 €
Bâteau de Brotonne	395 €
Voyage scolaire Ecole de Louvetot	00 €
Banque alimentaire	55 €
Ass. Les Amis de l'Hôpital d'Yvetot	55 €

Le conseil municipal à l'unanimité des présents acceptent

Vote des commissions communales et délégués auprès des syndicats

Monsieur le Maire présente les commissions communales ainsi que les différents syndicats auxquels la commune adhère.

CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES CCAS DEL 16-06-20/16-01	<ul style="list-style-type: none">• LEGRAND Alain, Maire• TOURLAMAIN Dominique, CM• Patrice FOYER, adjoint• Marc CHEMIN, CM• Guillaume HAUCHARD, adjoint•• HORS CONSEIL :• <i>TROTEL Yvette</i>• <i>THUILLIER Daniel</i>• <i>POCHOLLE Arlette</i>• <i>MARTIN Didier</i>• <i>DAVID Hervé</i>
TRAVAUX	<ul style="list-style-type: none">• LEGRAND Alain, Maire• TOURLAMAIN Dominique• JOUEN Marcel• BETTENCOURT Florian• DEPORTE Eric• BOUGUET Jean-Claude

ROUTES/CHEMINS RURAUX	<ul style="list-style-type: none"> • LEGRAND Alain, Maire • DEPORTE Eric • HAUCHARD Guillaume
URBANISME/PLU	<ul style="list-style-type: none"> • LEGRAND Alain, Maire • BARRE-GIBON Adeline • HAUCHARD Guillaume • BRUBION Alexandre
CIMETIERE	<ul style="list-style-type: none"> • LEGRAND Alain, Maire • FOYER Patrice • DEPORTE Eric
PARC NATUREL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE	<ul style="list-style-type: none"> • LEGRAND Alain, Maire : Titulaire • BARRE-GIBON Adeline : Suppléante
COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX VALLEE DE SEINE	<ul style="list-style-type: none"> • LEGRAND Alain, Maire : Titulaire • HAUCHARD Guillaume, 1^{er} adjoint : suppléant (suivant les élections Maire & Adjoints)
SYNDICAT INTERCOMMUNAL RAMASSAGE SCOLAIRE	<ul style="list-style-type: none"> • LEGRAND Alain, Maire : Titulaire • Patrice FOYER, Suppléant
SYNDICAT DEPARTEMENTALE D'ENERGIE 76	<ul style="list-style-type: none"> • LEGRAND Alain, Maire : Titulaire • BOUGUET Jean-Claude : Suppléant
BULLETIN MUNICIPAL	<ul style="list-style-type: none"> • LEGRAND Alain, Maire • CHEMIN Marc • BETTENCOURT Florian • FOYER Patrice • MAGLOIRE Noémie
COMMISSION ECOLE	<ul style="list-style-type: none"> • LEGRAND Alain, Maire • BOUGUET Jean-Claude • BALETTE-SOUBLIN Christelle • FOYER Patrice • MAGLOIRE Noémie • TERRIER Margot • TOURLAMAIN Dominique
ALARME ECOLE MATERNELLE	<ul style="list-style-type: none"> • FOYER Patrice
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	<ul style="list-style-type: none"> • LEGRAND Alain, Maire • TOURLAMAIN Dominique • JOUEN Marcel • BOUGUET Jean-Claude
SALLE DES FETES	<ul style="list-style-type: none"> • LEGRAND Alain, Maire

	<ul style="list-style-type: none"> • BOUGUET Jean-Claude • TOURLAMAIN Dominique • DEPORTE Eric • JOUEN Marcel
FETES	<ul style="list-style-type: none"> • LEGRAND Alain, Maire • BOUGUET Jean-Claude • JOUEN Marcel • FOYER Patrice • DEPORTE Eric • HAUCHARD Guillaume • TERRIER Margot • MAGLOIRE Noémie
ENVIRONNEMENT ET FLEURISSEMENT JARDINS FLEURIS	<ul style="list-style-type: none"> • LEGRAND Alain, Maire • FOYER Patrice • CHEMIN Marc • BOUGUET Jean-Claude • PAILLETTE Didier Hors CM
SYNDICAT DES BASSINS VERSANTS	<ul style="list-style-type: none"> • LEGRAND Alain, Maire : Titulaire • BRUBION Alexandre : Suppléant
COMMISSION CENTRE DE LOISIRS	<ul style="list-style-type: none"> • LEGRAND Alain, Maire • BALETTE-SOUBLIN Christelle • PELEAU Sophie • TERRIER Margot
COMMISSION DES FINANCES	<ul style="list-style-type: none"> • LEGRAND Alain, Maire • PELEAU Sophie • BETTENCOURT Florian
DELEGUE CORRESPONDANT DEFENSE	<ul style="list-style-type: none"> • LEGRAND Alain, Maire
Service GALA (Préfecture)	<ul style="list-style-type: none"> • LEGRAND Alain, Maire • HAUCHARD Guillaume • BETTENCOURT Florian • FOYER Patrice
COMMISSION MUTUALISATION	<ul style="list-style-type: none"> • LEGRAND Alain, Maire • BOUGUET Jean-Claude • DEPORTE Eric • HAUCHARD Guillaume • BETTENCOURT Florian • PELEAU Sophie

Couverture du clocher

Monsieur le Maire, rappelle que suite au coup de vent de début mars, il est nécessaire de réparer les ardoises de la flèche, qu'il n'y a pas la place pour mettre une nacelle, la solution est de faire intervenir des cordistes.

Un devis a été demandé à l'entreprise BODET. Monsieur le Maire en donne lecture, le montant est de 3 360 € TTC et 2 800 € HT. (reprise des ardoises de la flèches sur une base forfaitaire de 50 ardoises)

Le conseil municipal à l'unanimité des présents donne son accord.

Eclairage public Route du Château d'Eau & Résidence de la Vierge

Monsieur le Maire présente le projet préparé par le SDE 76 pour l'affaire EP-2020-0-76398-M3315 et désigné route du Château d'Eau & Résidence de la Vierge dont le montant prévisionnel s'élève à 16 389,20 € TTC et pour lequel la commune participera à hauteur de 6 563,77 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

D'adopter le projet ci-dessus,

D'inscrire la dépense en investissement au budget primitif de l'année 2020, pour un montant de 6 563,77 € TTC

De demander au SDE 76 de programmer les travaux dès que possible,

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la convention correspondante à intervenir ultérieurement

Marc CHEMIN, informe le conseil municipal que Mme Christelle BALETTE-SOUBLIN dont il a la procuration, signalait que route du Faix, il serait nécessaire d'avoir des points lumineux pour la sécurité des enfants partants prendre le transport scolaire en hiver, la route est sombre durant cette période.

Défense incendie Route du Noir Trou

Suite à la réunion du 11 février 2020 Monsieur le Maire présente 2 devis, et informe que la subvention de la DETR est accordée pour 50 %

TP BAT : 33 700 € HT

Entreprise PESQUEUX : 29 820 € HT

Discussion a lieu :

Florian BETTENCOURT : les 2 devis ne sont pas comparables, faire un cahier des charges pour pouvoir discuter correctement du choix

Jean-Claude BOUGUET : les devis ne sont pas suffisamment détaillés

Guillaume HAUCHARD : sur le devis de l'entreprise PESQUEUX, il n'y a pas le muret, car l'information est arrivée après la demande de devis

Suite à cela, Monsieur le Maire convoque la commission de travaux Vendredi 19 Juin 2020 à 18 heures à la mairie (Jean-Claude BOUGUET, Dominique TOURLAMAIN, Marcel JOUEN, Florian BETTENCOURT, Eric DEPORTE)

Concours des Jardins Fleuris 2020

Monsieur le Maire, informe que vu l'état d'urgence sanitaire, le Conseil Général ne passera pas, mais demande 3 à 5 photos pour les participants au concours départemental, et sur le plan communal, il est décidé de faire la même chose.

Le passage de la commission des jardins fleuris aura lieu le Samedi 04 juillet 2020 à 14 heures (Alain LEGRAND, Marc CHEMIN, Patrice FOYER)

Signalisations

Monsieur le Maire, présente le devis de Créa PUB pour la réfection des passages piétons et bandes de stop pour un montant de 5 193 € TTC 4 327,50 € HT

Les travaux de marquage sont en résine à chaud rétro-réfléchissante antidérapante.

Le conseil municipal à l'unanimité des présents accepte ce devis

Une demande de crédit FAL sera déposée.

Monsieur le Maire indique qu'un complément de devis sera envoyé par email aux conseillers municipaux concernant la signalisation verticale.

Bulletin municipal

Monsieur le Maire expose ce qui suit : retour des articles des associations le vendredi 03 juillet 18 heures, réunion avec la commission le Vendredi 10 juillet à 18 heures.

Délibération autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent + concours ATSEM

Monsieur le Maire expose ce qui suit : Mme Sandra FOYER, actuellement en contrat à durée déterminée pour vacance temporaire se termine le 31 août 2020, Mme FOYER est en place pour remplacer Mme BERNIER, titulaire qui est actuellement en congé pour convenance personnelle.

Monsieur le Maire propose de recruter Mme FOYER en contrat à durée déterminée suivant l'article 3-3-3° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 pour une durée maximale de 3 ans, renouvelable par reconduction expresse dans la limite totale de 6 ans.

Le conseil municipal à l'unanimité des présents accepte.

Les agents seront inscrites au concours d'ATSEM ainsi qu'à la formation.

Questions diverses et informations diverses

Conseil de classe : le 30 juin 2020 à la salle des fêtes

Syndicat scolaire région d'Yvetot : dissous par arrêté préfectoral du 09 juin 2020

Reprise de l'école : du 12 mai, bonne gestion avec les enseignants et le personnel communal

L'effectif pour septembre 2020 serait autour de 80 enfants. De ce fait il est nécessaire de faire l'achat de lit pour le dortoir, pour un montant de 800 €

Circulation dans la sente de la Vierge : il a été signalé le passage de véhicules dans la petite sente venant de la résidence de la Vierge, des poteaux bois seront installés pour y remédier.

Ramassage des ordures ménagères : depuis plusieurs années il est interdit au camion de reculer pour la sécurité des ripeurs, cette manœuvre est encore réalisée sente du Pied de Loup et route de l'ancien moulin, la rudologie demande mettre en place un endroit pour y mettre les containers des usagers.

Distribution de masques : 774 masques jetables ont été distribué, ainsi qu'en tissus.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire, déclare la séance close. Délibéré en séance les jours mois et an susdits. La séance est levée à 23heures 30

Fait à LOUVETOT, le 23 juin 2020
Le Maire,

